

## Possibilités de choix au troisième degré (classes de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années)

Formation Commune et Langue Moderne I (14h/semaine)												Formation optionnelle obligatoire + options de base ou option groupée (entre 14 et 19h/semaine)																	
Français 4																													
												Scient. Ind. 8				⇐	⇒	Const. +				⇐	⇒	Trav. Publ.					
Rel. 2																EP2				Sciences 3				EP2					
												EP2																	
Géo. 2												Sciences 6				⇐	⇒	Scie. 6											
																Grec 4													
Hist. 2												Latin 4				Math 6				⇐	⇒	Math 6							
																Anglais II 4				Math 6									
Langue I 4												Anglais II 4																	
																Néerlandais II 4				Math 4									
												Sc. Eco. 4																	
												Sc. Soc. 4				Educ. Phys. 4				Esp III 2				⇐	⇒	Esp III 2			

Des activités complémentaires (hormis l'AC littéraire) ne peuvent être choisies que si les formations commune et optionnelle obligatoire (+ options) totalisent hebdomadairement un minimum de 28 h. mais sans atteindre la limite légale des 32 à 33 h (selon les cas). Elles ne sont organisées que si le nombre d'heures disponibles le permet, si le nombre d'élèves qui le demandent est suffisant et leur continuité n'est pas garantie en 6<sup>ème</sup> année (hormis AC littéraire).

												Sc.1		AC litt. 2													
																								Dessin 2			
																								AC cult. 2			
																								AC thé. 2			